

1

Compréhension de l'oral

25 points

Répondez aux questions en cochant (X) la bonne réponse, ou en écrivant l'information demandée.

EXERCICE 1

5 points

Vous allez entendre **une seule fois** un court enregistrement sonore.
 Vous aurez tout d'abord 1 minute pour lire les questions. Après l'enregistrement vous aurez 3 minutes pour répondre aux questions. Répondez en cochant (X) la bonne réponse.
 Lisez maintenant les questions.

- ❶ En matière de tri sélectif, les Français :
- sont toujours les derniers de la classe en Europe.
 - commencent à changer leur comportement.
 - ont radicalement changé leur comportement.
- 1 point
- ❷ Bernard Hérodin est :
- Président de la société Éco Emballage.
 - Président directeur général de la société Éco Emballage.
 - Directeur général de la société Éco Emballage.
- 1 point
- ❸ Quelle est la proportion de déchets qui atterrit dans le mauvais bac ?
- 5% 15% 20%
- 1 point
- ❹ D'après Bernard Hérodin, quel jugement porte-t-on généralement sur les Français ?
- Ils sont insoumis.
 - Ils sont indisciplinés.
 - Ils sont irrespectueux.
- 1 point
- ❺ Toujours d'après Bernard Hérodin, trier ses déchets, c'est :
- une attitude écologique.
 - un comportement responsable.
 - une démarche citoyenne.
- 1 point

EXERCICE 2

20 points

Vous allez entendre 2 fois un enregistrement sonore.
 Vous aurez tout d'abord 1 minute pour lire les questions. Puis vous écouterez une première fois l'enregistrement. Concentrez-vous sur le document. Ne cherchez pas à prendre de notes.
 Vous aurez ensuite 3 minutes pour commencer à répondre aux questions.
 Vous écouterez une deuxième fois l'enregistrement.
 Vous aurez encore 5 minutes pour compléter vos réponses.

- ❶ Quelle est la fonction du document ?
- Faire la promotion d'un lieu d'accueil pour les touristes.
 - Présenter un lieu et son histoire.
 - Alerter l'opinion sur la mise en danger du patrimoine culturel.
- 1 point
- ...▶

2 Où se situe Belle-île en Mer ? 2 points

.....

3 Par qui et à quelle époque la citadelle a-t-elle été construite ? 2 points

.....

4 Quelle est la fonction de Nicolas Tafouary ? 1 point

.....

5 Quelle est l'opinion de Nicolas Tafouary sur le rachat de la citadelle ? 1 point

- Il est inquiet sur l'avenir du bâtiment.
- Il se réjouit des nouvelles dispositions.
- Il est confiant pour la suite des événements.

6 À quelle époque les militaires ont-ils délaissé la construction ? 2 points

.....

7 Trouver les réponses exactes (2 réponses attendues) 2 points

La restauration de la citadelle :

- a été possible grâce à une main d'œuvre abondante.
- a nécessité un gros effort de documentation historique.
- est née d'une passion pour l'architecture militaire.
- a bénéficié de la collaboration des autorités militaires.
- a duré près d'un demi-siècle.
- a permis la découverte d'armes anciennes.

8 Pour quelles raisons les collectivités locales n'ont-elles pas acheté la citadelle ? 2 points

.....

9 Quelle est la nouvelle utilisation du bâtiment ? 2 points

.....

10 En 1960, la citadelle était : 1 point

- en très bon état.
- en assez bon état.
- en assez mauvais état.
- en très mauvais état.

11 À quelle condition la famille Larquetoux a-t-elle accepté de vendre la citadelle ? 2 points

.....

12 Citez une source de financement ayant permis la restauration de la citadelle : 2 points

.....

2

Compréhension des écrits

25 points

EXERCICE 1

14 points

UNE FRANCE DE 75 MILLIONS D'HABITANTS EN 2050

Aurait-on sous-estimé le dynamisme de la démographie française ? Le recensement réalisé en 2004 révèle que la population augmente très sensiblement plus rapidement que ne l'avaient prévu les démographes. Au point que la France pourrait compter 75 millions d'habitants en 2050, soit 11 millions de plus que ne l'envisageait précédemment l'Insee* dans son scénario central. Elle deviendrait ainsi le pays le plus peuplé de l'Europe des vingt-cinq, devant l'Allemagne.

[...] Phénomène unique au sein de la « vieille Europe », le taux de croissance de la population française a augmenté de plus de 50 % depuis une quinzaine d'années, passant d'un rythme de 0,39 % par an sur la période 1990-1999 à 0,58 % au cours des années 1999-2003 et même 0,68 % en 2004. La France retrouve ainsi un rythme de croissance démographique qu'elle n'avait pas connu depuis 1974. Une génération !

Les données du recensement montrent en outre que cette croissance est due pour les trois quarts à l'excédent naturel de la population (solde des naissances et des décès) et pour un quart seulement à l'immigration. L'écart se creuse entre la France et les autres pays européens, à l'exception notable de l'Irlande dont la démographie est encore plus dynamique. « Notre pays assure à lui seul la quasi-totalité de la croissance démographique de l'Europe des 25 », souligne le ministre de l'Équipement. En 2003 (derniers chiffres disponibles), la population a augmenté de 216 000 habitants dans les vingt-cinq pays européens dont... 211 000 en France. D'où la nécessité, plus qu'ailleurs en Europe, d'adapter les politiques publiques du pays à cette nouvelle donne, notamment en matière de logement et d'aménagement du territoire [...]

Les démographes ne sont évidemment pas tous d'accord sur ces projections à long terme. La population française, qui a doublé en deux cents ans, a en effet alterné des périodes de forte croissance (première moitié du XIX^e siècle, début des années 1920, de la Libération jusqu'aux années 1960) et de déclin. Mais après avoir retenu des hypothèses plutôt malthusiennes* ces dernières années, les pouvoirs publics ont tendance à privilégier le scénario optimiste. « La mortalité a été plus faible que ce que l'on prévoyait pour 2004, la fécondité s'est maintenue. Le solde migratoire, quant à lui, est dans la fourchette haute de ce qui avait été imaginé. Au total, nous sommes bien au-dessus du scénario central de démographie retenu par l'Insee », ajoute l'expert de l'Ined*.

L'un des enseignements clefs du recensement de 2004 est que le monde rural ne se dépeuple pas, au contraire. « Le désert français est un mythe », souligne le ministre. « Toutes les régions, à l'exception de Champagne-Ardenne, bénéficient d'un boom démographique ». Mieux, ce sont les petites communes de moins de 2 000 habitants qui en profitent le plus, comme en témoignent les constructions de logement: sur la période 1999-2004, un tiers des logements neufs y ont été construits. Un phénomène qui, au passage, relativise le risque fortement politisé de dépérissement des services publics dans les campagnes [...]

Nicolas Barré et Marie Visot, *Le Figaro*, 12 mai 2005

* Insee : Institut national des statistiques et des études économiques

* malthusiennes : doctrine de Malthus qui préconisait la limitation des naissances par l'abstinence

* Ined : Institut national des études démographiques

❶ Quel est le ton général de l'article ?

1 point

- alarmiste
- optimiste
- neutre

❷ Cochez VRAI ou FAUX et justifiez votre réponse en citant un passage du texte.

5 points

	VRAI	FAUX
<p>1. L'augmentation de la population française est due pour la plus grande part à l'immigration.</p> <p>Justification :</p> <p>.....</p>		
<p>2. Cette augmentation est irrégulière depuis deux siècles.</p> <p>Justification :</p> <p>.....</p>		
<p>3. L'Irlande suit de très près la France en matière de croissance démographique.</p> <p>Justification :</p> <p>.....</p>		
<p>4. La France contribue très majoritairement à l'accroissement de la population européenne.</p> <p>Justification :</p> <p>.....</p>		
<p>5. La croissance démographique a peu d'effet sur les petites communes.</p> <p>Justification :</p> <p>.....</p>		

❸ Selon les résultats du dernier recensement, quelle serait la position de la France au sein de l'Europe des 25 en 2050 ?

2 points

.....

.....

④ Citez deux mesures à envisager pour répondre à la croissance du taux démographique. 2 points

.....
.....

⑤ Qu'est-ce qui rend les démographes français optimistes? Citez deux facteurs. 2 points

.....
.....

⑥ Expliquez les expressions ou les mots soulignés en relation avec le document. 2 points

le « désert français est un mythe »

.....
.....
.....
.....

EXERCICE 2

11 points

« PARITÉ NE RIME PAS AVEC ÉGALITÉ »

Les grands moyens. Pour l'ouverture aujourd'hui du débat à l'Assemblée du projet de loi sur l'égalité salariale, Nicole Ameline, la ministre de la Parité et de l'Égalité professionnelle a prévu [...] un texte qui vise à résorber en cinq ans les écarts de salaires entre hommes et femmes. Mais il n'y a rien de contraignant dans le projet de loi, lequel renvoie à la négociation d'entreprise pour lutter contre les inégalités. Un « système de confiance » selon Nicole Ameline [...] Depuis 1983, deux lois ont déjà essayé de lutter contre les inégalités hommes-femmes au travail. Les écarts de rémunérations restent de près de 25 %. Et surtout, la nouvelle loi ne s'attaque pas au principal fléau de l'emploi féminin, le temps partiel, véritable machine à précariser. Quarante pour cent de ces emplois sont occupés par des femmes. Margaret Maruani, sociologue et directrice de recherche au CNRS* revient sur cette discrimination très française.

« Aujourd'hui, les femmes représentent la moitié de la population active, contre seulement un tiers dans les années 60. Les femmes sont très diplômées et s'arrêtent de moins en moins de travailler dès qu'elles ont des enfants. Pourtant, cette parité quantitative ne rime pas avec égalité. La France connaît une situation paradoxale. Les inégalités entre hommes et femmes en termes de carrière, de salaire ou de chômage continuent à s'incruster. Alors que durant toutes leurs études, dans la compétition scolaire et universitaire, les étudiantes ont réussi à égaler, voire à dépasser les garçons, les déconvenues commencent à l'entrée sur le marché du travail.

On a cru qu'avec la féminisation massive du salariat, les inégalités allaient petit à petit se diluer dans la modernité. Mais en fait, il a manqué la volonté politique de lutter vraiment contre ces discriminations. Les quelques textes qui existent sont bons, comme la loi Roudy de 1983 ou certaines directives européennes. Force est de constater qu'elles ne fonctionnent pas, faute de contraintes. Et, par ailleurs, il n'y a jamais eu en France de grand procès de l'égalité professionnelle comme il y a pu en avoir dans les années 70 à propos de l'avortement.

Ce développement d'un sous-emploi féminin est massif et pourtant, on n'en parle jamais. Le temps partiel est une question cruciale dans la lutte contre les inégalités entre les hommes et les femmes, pourtant les politiques publiques ne l'abordent pas. Il y a une focalisation sur les écarts de revenus entre hommes et femmes. Et pendant ce temps, ces emplois à temps partiel créent des poches de pauvreté féminine : toutes ces femmes qui travaillent sans parvenir à gagner leur vie. Lorsque le gouvernement, en voulant revenir sur les 35 heures, a lancé le slogan « travailler plus pour gagner plus », j'ai été frappée d'une chose. On n'a parlé à ce moment-là que des salariés à 35 heures. Sur les salariés à temps partiel, rien. Et pourtant, nombreuses sont celles qui souhaiteraient travailler plus pour avoir un salaire décent ». Tout simplement.

Muriel Grémillet, *Libération*, 10 mai 2005

* CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique

Répondez aux questions en cochant la bonne réponse.

❶ Cet article traite du thème de :

- l'inégalité des femmes dans l'accès aux études.
- la réticence des hommes à employer des femmes.
- l'absence de lois pour réglementer l'accès des femmes au monde du travail.
- la précarisation du travail qui touche en premier les femmes.

1 point

...▶

② L'idée principale du premier paragraphe est que : 1 point

- l'inégalité salariale sera résolue par la négociation.
- les textes de lois ont sensiblement réduit l'inégalité salariale.
- l'inégalité salariale réside dans le sous-emploi féminin.
- peu de textes se sont penchés sur l'inégalité salariale.

③ Le deuxième paragraphe signifie que : 1 point

- l'augmentation du nombre de femmes diplômées joue sur la natalité.
- l'inégalité professionnelle est prévisible dès l'école.
- les diplômes ne contribuent pas à diminuer l'écart salarial.

④ Dans le troisième paragraphe, l'auteure : 1 point

- estime que les textes ne sont pas accompagnés de mesures.
- critique la teneur des textes de lois déjà existants.
- juge ces textes inadaptés.

⑤ L'auteure conclut que : 1 point

- la question sur les différences de salaire entre hommes et femmes est occultée.
- les femmes souhaiteraient dans l'ensemble travailler moins.
- l'inégalité salariale est due au fait d'une majorité de femmes employées à temps partiel.
- les femmes devraient travailler au moins 35 heures par semaine.

⑥ L'auteure ajoute que : 1 point

- les femmes ont surtout besoin d'égalité salariale.
- les femmes souhaiteraient surtout travailler moins et gagner plus.
- les femmes ont surtout besoin d'être autonomes financièrement.

Justifiez votre réponse en relevant une phrase du texte. 1 point

.....

⑦ Répondez aux questions suivantes avec vos propres mots : 2 points
par réponse

a) Expliquez le choix du titre « Parité ne rime pas avec égalité »

.....
.....
.....

b) Quel processus est à l'origine de la pauvreté féminine dans le monde professionnel ?

.....
.....
.....

Area with horizontal dotted lines for writing.

4 Production orale

25 points

Présenter et défendre un point de vue construit et argumenté à partir d'un court texte déclencheur.

*30 min
de préparation*

Débat avec l'examineur.

*20 min
de passation*

Vous dégagerez le problème soulevé par le document donné par l'examineur.
Vous présenterez votre opinion sur le sujet de manière argumentée et vous la défendrez si nécessaire.